

Conseil de quartier de Saint Florent Janvier 2004

Compte-rendu des réunions publiques Quartier Saint-Florent

Réunion du 21 janvier 2004

Elus Municipaux : Michel GENDREAU ; Geneviève RIZZI ; Gérard ZABATTA ; Michèle Le FRIANT

Membres : Marie Odile TARDIEU ; Francis MATHIEU ; Anne RIFFAUD ; Jérôme DAVID ; Gérard RICHARD ; Jean Michel MINIOT ; Gérard MACKÉ ; Jean NEBAS ; Mireille GUERINEAU ; Yannick KERVRAN ; Elisabeth TARRET ; Laurent GORIOUX ; Jacky DESPREZ ; Jean Claude GAUDIN ; Ghislaine BERTHEAU ; Estelle PICARD ; Gérard BILLY ; Eric COTILLEAU ; Dominique HERAULT ; Jean Luc LANGEVIN ; Claude EPAMINONDAS.

Excusés : Amaury BREUILLE ; Danièle GANDILLON ; Emmanuel BARRE ; Frédérique TOURGIS ; Isabelle MARCHAND ; Charlotte MICHAUD ; Christophe SIMONET ; Isabelle MARCHAND

Absents : Jérôme DAVID

Programme général de la voirie 2004

Le service de la voirie a prévu pour l'année 2004 la réfection des trottoirs dans les rues suivantes (Jean Pommier ; PLANTAGENET ; CHATEAUBRIAND ; Paul VALERY ; Louis BRAILLE ; Jean MOULIN et le gravillonnage des chaussées aux endroits suivants : impasse Louis JOUBERT ; Chemin du Renclos ; Chemin des Combes et rue de la Fiallerie)

Ce programme a été élaboré dans un souci d'équité entre les 9 quartiers et tient compte des priorités et des ressources humaines du service, ainsi que du budget du service voirie. Les demandes ponctuelles des conseils de quartiers peuvent être satisfaites en cours d'année, si toutefois elles ne nécessitent pas d'étude préalable.

En prévision pour 2005/2006

- l'aménagement du carrefour Saint Jean d'Angély / Jean Jaurès
- l'aménagement d'un giratoire au carrefour Jean Moulin / tardy / Saint Symphorien
- réfection de la chaussée et des trottoirs + parking rue Victor Schoelcher

Monsieur EPAMINONDAS souligne que le programme 2004 ne prévoit aucun travaux sur le secteur de la Tranchée. La visite de ce secteur au mois de juin dernier avait suscité beaucoup d'espoirs chez les riverains qui espéraient au moins l'installation d'un panneau stop au carrefour jugé dangereux.

Modifications de la charte

Présentation du compte rendu de la commission citoyenneté du 18 décembre 2003

Les membres souhaitent qu'un courrier soit adressé aux absents non excusés afin de connaître leur intention quant à la volonté de poursuivre leur implication au sein du conseil de quartier

les membres du conseil de quartier souhaitent connaître le nom du cinquième élu désigné pour intégrer le conseil de quartier

aucune objection particulière relative aux modifications n'est émise

Point sur les commissions pistes cyclables et environnement

Pistes cyclables

Yannick KERVRAN, souhaite qu'une réunion inter quartiers soit rapidement organisée afin de pouvoir commencer à travailler sur le sujet, c'est pourquoi il va adresser un courrier à tous les conseils de quartiers afin de les mobiliser.

Commission environnement

Cette commission va se pencher sur la question de l'embellissement du quartier, d'ailleurs elle souhaite qu'un courrier du conseil de quartier soit adressé à la DDE pour demander l'entretien du rond point situé à l'entrée de Niort (secteur de la Tranchée)

De plus la commission envisage de réfléchir à l'embellissement de la place Georges Renon. Yannick KERVRAN souhaite que d'autres membres du conseil intègrent la commission

Commission culture

Les membres aimeraient que l'inauguration de la nouvelle plaque du théâtre se fasse le soir de la première du cabaret Saint Flo

Questions diverses

- Où en est le dossier concernant la piscine ROUGIER ?
- Des tombes ont été détruites dans le cimetière de Saint Florent, qui serait le plus ancien des cimetières niortais. Des photos ont elles été prises ?

Réponse du service : Toutes les concessions supprimées étaient à l'état d'abandon, c'est pourquoi aucune photo n'a été prise. Le cimetière de Saint Florent est effectivement l'un des plus anciens. Le service ne dispose pas des dates précises d'ouverture des cimetières des anciennes communes (Sainte Pezenne ; Saint Florent ; Saint Liguais...) On sait simplement que ce sont les plus anciens.

- Demande de restauration du monument aux morts situé Place de la Liberté
- Les cloches de l'Eglise ne sonnent plus
- Il devient urgent de réparer les trous situés dans la cour de la MCPT

- Demande de remplacement du portail de la MCPT

Réparées début février. Travaux réalisés le 27 janvier 2004

- signalement d'un dépôt d'ordures rue du Sud

- Signalement de "nids de poules" dans la rue Jean Jaurès (entre la rue du Cervolet et la rue de Navailles) suite aux travaux réalisés récemment

- Un des membres déplore les manquements au code de la route des agents municipaux et de la CAN.

- Pourquoi les enfants de l'école Saint Florent n'ont ils pas reçu de cadeaux de Noël contrairement aux années précédentes ?

Demande à préciser. Après vérification, pas de nids de poule

Réponse : L'objectif de la municipalité est de répondre à la loi et rien qu'à la loi. Or légalement la commune ne peut attribuer de budget de fonctionnement à une école privée.

- Un membre déplore la négligence des gens quant au ramassage des poubelles après le passage des bennes

Réponse mairie : Il existe un règlement dit de propreté qui stipule le ramassage dès le passage de la benne (possibilité de contravention en cas de non respect) cependant plusieurs personnes invoquent le manque de place

- Certains membres de l'association ARYRA souhaitent intégrer le conseil de quartier de Saint Florent

Réponse : Les associations nouvellement créées ne peuvent être représentées de droit au conseil en cours de mandat. Elles devront attendre le renouvellement. De plus elles pourront intégrer qu'un seul quartier, en cas de présence sur plusieurs quartiers différents.

- Demande de déplacement du panneau sens interdit situé dans la rue de Nambot. Proposition de le reculer de 50 mètres

Pour info : Un document d'informations sur le risque industriel est actuellement disponible en mairie. Michel GENDREAU propose que les membres du conseil de quartier se mobilisent pour diffuser l'information à tous les riverains concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h